

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**25 AOÛT 2014
20 H 45**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 25 août 2014, à 20 h 45, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absences motivées : Madame la conseillère Lyne Beaulieu et monsieur le conseiller Francis Rinfret

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Dénoncer de la position syndicale pour la réparation de la boîte du camion T-00-32
- Fonctionnement et critères d'évaluation pour le comité de sous-traitance
- Statut du centre de la petite enfance à aménager dans les bureaux du Groupe Jean Coutu

Fin de la première période de questions.

RÈGLEMENTS

2014-334 Adoption - Règlement 811 décrétant l'octroi d'un permis aux fins de permettre l'implantation et l'occupation d'un centre de la petite enfance (CPE) dans l'immeuble situé sur le lot numéro 1070, du cadastre officiel de la paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères, dans la zone I-221

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le Règlement 811 décrétant l'octroi d'un permis aux fins de permettre l'implantation et l'occupation d'un centre de la petite enfance (CPE) dans l'immeuble situé sur le lot numéro 1070, du cadastre officiel de la paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères, dans la zone I-221.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2014-335 **Réparation de la boîte de camion T-00-32** **Soudures Lacoste inc.**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la réparation de la boîte de camion T-00-32;

Considérant la réception d'une soumission;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 17 juillet 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Soudures Lacoste inc.*, de Longueuil, datée du 17 juillet 2014, pour la réparation de la boîte de camion T-00-32, pour un montant total de 36 766.71 \$, taxes incluses.

Cette dépense sera financée au fonds de roulement et remboursée par le fonds d'administration sur une période de 5 ans à compter de 2015.

Certificat de la trésorière numéro 2557

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-336 **Autorisation de signature** **Acte de vente de terrain Sportplex de l'Énergie - glace privée**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Sportplex de l'Énergie inc. et la Ville de Varennes.

Le certificat prévu à l'article 6 de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux* (L.R.Q. c. I-0.1) est joint à la présente.

Adoptée.

2014-337 **Régie intermunicipale du centre multisports régional** **Nomination d'un substitut aux représentants**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que monsieur le conseiller Gaétan Marcil soit nommé à titre de substitut au conseil d'administration de la Régie intermunicipale du centre multisports régional à compter des présentes.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Allégation d'économie importante pour réalisation de la réparation de la boîte du camion T-00-32 à l'interne
- Prix de vente du terrain du Sportsplex de l'Énergie
- Demande de reconsidération de la décision de la réparation de la boîte du camion T-00-32 à l'externe

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 59.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA